

**SEANCE DU 18 JANVIER 2022****N°DEL.2022/01/13**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAUVETERRE-DE-GUYENNE

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAUVETERRE-DE-GUYENNE s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle des fêtes Saint-Romain (rue Saint-Romain), sous la présidence de **Monsieur Christophe MIQUEU, Maire**.

Date de convocation du Conseil municipal : 13 janvier 2022

OBJET : Chantier de formation intercommunale (dispositif GAÏA)

M. Christophe MIQUEU , Maire	Présent	
Mme Patricia SCHNEEBERGER-REIGNIER , 1 ^{ère} Adjointe	Présente	
M. Laurent NOËL , 2 ^{ème} Adjoint	Présent	
Mme Anne-George SENAMAUD , 3 ^{ème} Adjointe	Présente	
M. Olivier JONET , 4 ^{ème} Adjoint,	Présent	
Mme Véronique DUPORGE , 5 ^{ème} Adjointe	Présente	
M. Christian BONNEAU	Présent	
M. Thomas CHAZAI	Excusé	Pouvoir donné à M. BONNEAU
M. Christian LAVERGNE	Présent	
M. Dominique ROBERT	Présent	
Mme Corinne SPIGARIOL-BACQUEY	Présente	
Mme Fabienne MARQUILLE-MIRAMBET	Absente	
Mme Gwenaëlle MACHADO	Excusée	Pouvoir donné à M. MIQUEU
M. Edouard HESPEL	Présent	
Mme Sandra LABONNE	Excusée	Pouvoir donné à Mme DUPORGE
M. Philippe DESNANOT	Présent	
Mme Sylvie PANCHOUT	Excusée	Pouvoir donné à M. DESNANOT
Mme Stéphanie DUBERGA	Absente	
M. Stéphane NICOLAS	Présent	

Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Communauté de Communes Rurales Entre Deux Mers a été retenue dans le cadre de l'expérimentation GAÏA sur son territoire.

Lauréat de l'appel à projets 100% Inclusion du Ministère du Travail GAÏA expérimente, sur les territoires ruraux de Nouvelle-Aquitaine, de nouvelles approches en faveur des publics éloignés de l'emploi.

Soutenu par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et la Caisse des Dépôts, GAÏA est porté localement par un consortium d'acteurs engagés dont SOLIHA (bailleur social) en chef de file.

Le Maire précise ensuite les ambitions du projet :

- Maximiser l'impact social de la commande publique ;
- Compléter l'offre d'accompagnement socio-professionnel du territoire (parcours et bornes numériques) ;
- 600 parcours Gaïa (Jeunes -26 ans, DELD, publics en situation de handicap).

A l'issue d'un diagnostic local, un des besoins mis en avant par certains maires de la Communauté de Communes s'est axé sur la rénovation et l'entretien de patrimoine communal.

L'équipe GAÏA, réalise donc l'ingénierie d'un chantier formation intercommunal, action innovante.

Le chantier formation est une porte d'accès à la qualification locale pour les personnes en insertion professionnelle. Il privilégie l'apprentissage par la pratique et permet de développer les connaissances et compétences des stagiaires sur des supports grandeur nature des collectivités.

Il est financé par la Région, le Département, le Pôle Territorial et les communes comme suit :

Département	Région NA	Pôle territorial	
Coûts pédagogiques pour les bénéficiaires du RSA	Coûts pédagogiques pour les bénéficiaires hors RSA	Matériaux (60 000 € max)	Matériaux (le delta)
Rémunération des stagiaires BRSA	Rémunération des stagiaires hors RSA		Repas des stagiaires pendant toute la formation
Financement d'action pour la levée des freins (accompagnement socio-professionnel)			Prêt de salle de formation et plateau technique

L'innovation de cette opération réside dans la notion d'intercommunalité. L'objectif étant de fédérer plusieurs communes autour d'un projet commun. Mutualiser les besoins pour générer suffisamment de travaux qui permettront la mise en œuvre d'un chantier formation.

Au-delà de l'engagement de la Communauté de Communes, 4 communes se sont portées volontaires pour participer et expérimenter le chantier formation intercommunal :

- Saint Laurent du Bois
- Blasimon
- Faleyras
- ET Sauveterre-de-Guyenne

L'organisme de formation qui portera le projet est le Campus de Formation Professionnelle Compagnonnique (CFPC) qui est résolument tourné vers les formations des filières métiers de l'Eco Construction et les Télécoms-réseaux et services numériques Fibre Optique.

Le CFPC, lié aux Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis de Brive La Gaillarde, souhaite ainsi perpétuer l'esprit de la transmission des savoir-faire et des savoirs être par le biais des Chantiers Formation Qualification dans les domaines de :

- Auto-réhabilitation accompagnée du logement
- Eco construction
- Matériaux biosourcés
- Bâtiment durable
- Economie circulaire
- Valorisation des déchets
- Bilan énergétique

Le chantier formation aura pour objectif de former 8 à 12 stagiaires sur des Certificats de Capacités Professionnelles (CCP) de :

- Peinture intérieur/extérieure
- Pose de placo
- Sol – Faïence - Carrelage

Et de valider les habilitations suivantes pour une meilleure employabilité :

- Gestes et postures
- Sécurité de chantier
- Montage et démontage d'échafaudages
- Travail en hauteur
- Habilitation électrique

Le chantier formation débutera fin septembre début octobre 2022 pour une durée de 6 à 8 mois.

Après avoir présenté le dispositif GAÏA, le Maire propose au Conseil municipal de s'engager à participer au projet de Chantier Formation Intercommunal mise en œuvre par GAÏA et porté par le CFPC et la Communauté des Communes Rurales Entre Deux Mers.

L'objectif du chantier sera de former 8 à 12 stagiaires sur des métiers du bâtiment. (Peinture, placage, sol faïence / carrelage).

Les supports de chantiers proposés par la Commune de Sauveterre-de-Guyenne pourraient être les suivants (par ordre de priorité) :

- Futur Musée de la Bastide ;
- Salle de réunion du Local partagé dans l'ancien réfectoire de l'école élémentaire (peinture + éventuellement sol et cloisons) ;

- Salle du conseil municipal (peinture) ;
- Hall d'entrée et cage d'escaliers des gites communaux (sol et peinture).

Le Maire précise que la liste définitive des chantiers sera réalisée lors d'une commission technique réunissant l'ensemble des Maires des communes participantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

DECIDE

➤ DE S'ENGAGER A :

- participer au projet de Chantier Formation Intercommunal mise en œuvre par GAÏA et porté par le CFPC et la Communauté des Communes Rurales Entre Deux Mers ;
- contribuer à la fourniture des repas pour les stagiaires ;
- mettre à dispositions les moyens nécessaires au bon déroulement du Chantier Formation Intercommunal selon les ressources dont elle dispose (Salle de formation, mobilité...) ;
- adhérer au groupement d'achat proposé par la Communauté de Communes Rurales Entre Deux Mers ;
- financer le reste à charge inhérents aux travaux engagés sur la commune (en totalité ou en partie selon intervention d'un tiers).

➤ D'AUTORISER le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	13
Nombre de procurations	4
Nombre de suffrages exprimés	17
Votes : pour	17
contre	0
abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,



Christophe MIQUEU